



17ème législature

Question N° : 66	De M. Marc Chavent (UDR - Ain)	Question orale sans débat
Ministère interrogé > Industrie		Ministère attributaire > Industrie
Rubrique >industrie	Tête d'analyse >Plasturgie : défendons notre souveraineté économique !	Analyse > Plasturgie : défendons notre souveraineté économique !.
Question publiée au JO le : 26/11/2024		

Texte de la question

M. Marc Chavent interroge M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, sur la situation préoccupante de la filière plasturgie, pilier économique du bassin d'Oyonnax et du département de l'Ain. Cette industrie, moteur d'innovation et pourvoyeuse d'emplois, se trouve confrontée à des défis majeurs qui compromettent son avenir. Les entreprises de plasturgie françaises, soumises à des normes environnementales et sociales parmi les plus exigeantes, voient leur compétitivité s'éroder face à des concurrents étrangers, notamment chinois, qui opèrent sous des régulations beaucoup moins contraignantes et à des coûts de main-d'œuvre bien inférieurs. Cette perte de compétitivité est aggravée par une instabilité fiscale chronique et pour certaines d'entre elles, par les difficultés à renégocier les prêts garantis par l'État, exposant de nombreuses PME à des risques de dépôt de bilan. La concurrence chinoise pèse particulièrement lourdement sur la filière des équipementiers automobiles, qui constituent une clientèle majeure de l'industrie plasturgique française. Tandis que la Chine inonde le marché européen de véhicules électriques subventionnés, les politiques industrielles françaises, mal calibrées, affaiblissent les acteurs nationaux. En favorisant l'importation au détriment de la production locale, ces orientations détruisent des milliers d'emplois liés au secteur automobile et fragilisent toute la chaîne de valeur, notamment les sous-traitants en plasturgie. Cette situation s'apparente à une véritable trahison économique, laissant la France dépendante d'une puissance étrangère dans un secteur stratégique. La flambée des coûts de l'énergie et des matières premières, d'une ampleur sans précédent, exerce une pression insoutenable sur les trésoreries des entreprises, forçant certaines à ralentir leur activité, voire à envisager des délocalisations. Par ailleurs, la filière peine à recruter une main-d'œuvre qualifiée, les dispositifs de formation ne répondant pas suffisamment aux besoins spécifiques des entreprises. Enfin, contrairement aux voisins européens de la France, les contraintes d'urbanisme empêchent les entreprises françaises de s'agrandir et de moderniser leurs infrastructures, limitant leur capacité à investir dans des outils de production adaptés aux mutations économiques et écologiques. Ces enjeux dépassent les considérations économiques locales. Ils engagent l'avenir de la souveraineté industrielle française, le maintien de milliers d'emplois et la préservation de savoir-faire stratégiques pour la France. Il lui demande quelles mesures urgentes et ambitieuses le Gouvernement envisage pour soutenir cette filière clé, contenir l'envolée des coûts de production, défendre les entreprises françaises face à la concurrence internationale déloyale et garantir la pérennité de la plasturgie française.